

**SAMEDI 18 OCTOBRE 2014**

## **VELORUTION DES ENFANTS**



**RDV 14h30 - Place de la Comédie**

***Manifestation festive et revendicative  
pour les petits et grands cyclistes !***

**PARCOURS SECURISE, ANIMATIONS, ...**

(Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents)  
[www.velocite-montpellier.fr](http://www.velocite-montpellier.fr) Vélocité Montpellier

### **Editorial**

Du Pic Saint Loup à la mer, ou plus précisément de Saint Gély à (presque) la Grande Motte en passant par Antigone et Baillargues, les manifestations cyclistes ont été nombreuses ces derniers temps. Vous trouverez dans ces pages le récit de ces évènements qui visaient tout simplement la mise en oeuvre de conditions nécessaires pour pouvoir se déplacer à vélo, pour les loisirs et/ou les déplacements quotidiens.

Et si se déplacer à vélo au quotidien s'apprenait dès le plus jeune âge ?

Si chaque enfant ou presque reçoit un jour ou l'autre un vélo, ils sont encore bien peu à s'en servir au quotidien !

Actuellement, la venue d'un enfant rime bien souvent plutôt avec l'achat d'une plus grande voiture, les magasins de puériculture regorgent de sièges autos (le plus grand magasin d'articles de puériculture de France, aux portes de Montpellier, propose plus de 100 références de sièges autos... et deux de sièges vélos...), les voitures s'entassent devant les écoles, bref, marmot ne rime pas (encore !) avec vélo !

Et pourtant, le vélo a tout pour plaire aux enfants et à leurs parents !

Que vouloir de mieux pour nos enfants qu'un monde plus sain, où les gens seraient moins stressés, en meilleure santé, et où l'on pourrait jouer au ballon devant sa porte sans risquer de se faire écraser ?

En allant dès le plus jeune âge à la crèche, à l'école, au collège à vélo, le jeune cycliste d'aujourd'hui considérera le vélo comme le moyen de transport le plus normal (et le plus pratique !), et il deviendra ainsi le cycliste de demain !

**Pour toutes ces raisons et pour les autres  
qui vous font dire que vélo et marmots forment un sacré duo,  
rendez vous le samedi 18 octobre  
pour que la première Vélorution des enfants  
soit un succès... dont se souviendront nos enfants !**

Cathy Aberdam  
Présidente de Vélocité

# 1 Actions récentes

## Vélocité présente à l'Antigone des Associations du 14 septembre

Tous les ans à la même époque fleurissent les foires aux associations, qui donnent le départ de l'année associative. La ville de Montpellier ne déroge pas à la règle en organisant son « Antigone des Associations ». Ce rendez vous très attendu est l'occasion de faire le plein d'énergies pour l'année qui s'annonce. Sur les allées d'Antigone, plus de mille associations, et autant (même plus) de bénévoles, de militants, qui s'investissent au quotidien pour que vive leur art, leur passion, leur cheval de bataille.

Au détour des allées, un grand vélo noir se détache sur sa banderole jaune : bienvenue sur le stand de Vélocité ! Les cyclistes actuels ou en devenir, débutants ou aguerris, viennent y trouver des conseils sur les itinéraires, la meilleure manière de ne pas se faire voler son vélo (cadenas « U », attache à un point fixe et marquage Bicycode, rappelons le !), ou viennent nous faire part de leur vécu du vélo à Montpellier. Certains parmi eux (parmi vous ?) viendront renforcer les forces de Vélocité, en adhérant, en participant aux différentes manifestations organisées et/ou en s'impliquant de manière plus active en tant que militant actif de Vélocité.



Cette année, l'Antigone des associations a également été l'occasion d'inaugurer une partie de notre nouveau matériel de communication : tract d'information, grande affiche présentant vélocité, sans oublier notre nouveau slogan : « **Vélocité, la mobilité en toute simplicité !** »

## Journée Nationale des voies vertes : de Lunel à la mer

Comme chaque année depuis 11 ans, la Journée Nationale des Voies Vertes, organisée par l'association AF3V, est l'occasion de mieux faire connaître au grand public les voies vertes ainsi que tous les aménagements ouverts aux usagers non motorisés (piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite ...) dans les espaces partagés. Elles se présentent sous des formes très variées, proposant des manifestations avec animations et participation d'un large public, des inaugurations de nouveaux aménagements, des randonnées sur une voie verte, ou encore des actions plus associatives pour demander l'aménagement d'une voie verte.

Cette année, elle a eu lieu dans toute la France durant le week-end des 20-21 septembre. Le samedi 20 septembre, notre association avait décidé de se joindre à l'action organisée par l'association amie «Lunel à Vélo». Voici un extrait du récit qu'en

a fait Jean-Louis Valat, l'un des participants de Vélocité à cette journée.

*«Lunel à vélo» nous a présenté, à travers une ballade édifiante, la partie «établie et praticable» d'un trajet permettant de relier la Ville à ... la mer. L'obstacle sur lequel nous avons buté est la fin du chemin de terre qui, franchissant le canal de Lunel, expire sur les cabanes éponymes. Il faut donc se résoudre à prendre la D 61 très fréquentée au point que son doublement est envisagé. Au stade des études, Lunel à vélo souhaite se faire entendre pour que le franchissement du Canal du Rhône à Sète par la D61 (seule solution actuelle pour les vélos aujourd'hui) soit couplé avec une passerelle distincte qui serait piétonne et agricole-vélocipédique. Cela veut dire obtenir du Conseil Général un complément d'investissement appréciable mais que nous estimons important pour que l'accès à la mer reste possible pour les cycles. Avant comme après cet obstacle majeur, il y a des problèmes à résoudre dans le respect des droits traditionnels acquis par les riverains du Canal. L'assiette du chemin depuis Lunel est globalement assez médiocre (inimaginable actuellement pour une voie verte classique). Toutefois un entretien minimum est manifeste et permet la pratique du chemin en VTT ou à la limite en VTC. Considérons le comme inapte en l'état au vélo de course et de Ville. Le parcours est plat, dégagé, peu arboré et peu abrité du vent. Il offre des vues intéressantes sur le vieux canal et la vie animale des étangs. Il faut savoir que l'assiette du Canal est propriété des Communes traversées et qu'il n'y a aucun syndicat de gestion commune. Dans un tel contexte, le Conseil Général ne bougera pas : l'amélioration de l'assiette du chemin suppose un financement dont la clef reste à trouver !*



*Vélocité-Languedoc, renommé depuis peu Vélocité-Montpellier, a tenu à s'associer et à soutenir ce projet. C'était le sens de notre présence, Eric Boisseau, membre du CA de Vélocité et moi-Jean-Louis VALAT, représentant le bureau de Vélocité et la délégation départementale de l'AF3V sous l'égide de laquelle la balade de Lunel à Vélo s'est placée. Nous avons été très heureux du déroulement de cette balade débonnaire et démonstrative faite dans la meilleure ambiance.*

Pour mémoire (cf. le bulletin n° 53, janvier 2014) un projet de traversée de l'étang de l'Or par une passerelle en bois sur pilotis réservée aux piétons et cyclistes, nous avait été présenté par un de nos adhérents. Cette passerelle permettrait de relier Mauguio (à partir des cabanes) au Grand Travers. Bien que différent du projet de nos amis lunelois, c'est un peu une seconde voie d'accès non motorisée à la mer, pratique pour tous les habitants de Mauguio et du Nord de l'Etang de l'Or, mais dont les Lunelois pourraient aussi bénéficier. A Vélocité-Montpellier, quand il s'agit de vélo, nous regardons toutes les propositions positives avec beaucoup de sympathie, même s'il y a loin de la coupe aux lèvres !

## Manifestation le long de la RD986 à Saint-Gély-du-Fesc

Le samedi 27 septembre en fin de matinée, l'association «Les Mille-Pattes de Saint-Gély» a organisé une manifestation citoyenne à vélo - qui nous rappelle nos Vélourutions ! - dont l'objectif était de montrer l'attachement des Saint Gillois au projet de piste cyclable entre St Gély-du-Fesc et Montpellier.

Rappelons qu'il s'agit là d'un vieux combat, qui dure depuis que la RD986 a été mise à 2x2 voies entre Montpellier et Saint-Gély (voir à ce sujet le bulletin associatif n° 36, mai 2008). Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette route, limitée à 110km/h, n'est pas une voie rapide («voie pour automobiles» selon la terminologie officielle). Elle n'est donc pas interdite aux cyclistes (ni aux cyclomoteurs, tracteurs agricoles, piétons sur les accotements, etc.). C'est la raison pour laquelle aucun équipement cyclable ni aucun itinéraire parallèle fléché pour les cyclistes n'a été mis en place. Mais circuler en vélo sur cette voie reste extrêmement dangereux !

Or, sur la majeure partie des 8km qui séparent Saint-Gély de la station de tram Occitanie, des voies parallèles raisonnablement sécurisées longent cette grande route du côté ouest, mais à mi-parcours il y a rupture de 600m. seulement, au niveau du lotissement du plateau de Piquet, obligeant les cyclistes les plus téméraires à rouler sur l'accotement de la 2x2 voies (à vélo en allant vers Montpellier, mais à contre-sens - donc à pied - en revenant vers Saint-Gély puisqu'il est matériellement impossible de traverser cette route ...). Plusieurs actions ont eu lieu (voir à ce sujet le bulletin n° 36, mai 2008). Elles ont abouti, grâce notamment à l'action de l'actuel Conseiller Général du canton Les Matelles (dont fait partie Saint-Gély), à un projet prêt à être réalisé, mais toujours soumis aux arbitrages budgétaires.



*Demi-tour à l'entrée nord du plateau de Piquet !*

L'action de Vélocité-(bien-que-rebaptisée)-Montpellier, ne doit pas se limiter à la seule ville-centre de l'aire urbaine. Il était donc naturel que nous appelions à participer à cette manifestation visant à permettre les déplacements à vélo dans l'aire péri-urbaine. Selon Laurent Mercat, de l'association «Mille pattes de Saint-Gély», organisateur de la manifestation, celle-ci a rassemblé une centaine de cyclistes de tous âges (notamment de nombreux enfants et adolescents). Ils ont pédalé du centre de Saint-Gély à l'entrée nord du plateau de Piquet (au début de la coupure), où un rassemblement et quelques prises de parole ont eu lieu. Nous avons notamment entendu les témoignages de deux Saint-Gillois

qui utilisent quotidiennement le vélo pour se rendre à leur travail. Ils nous ont expliqué que les itinéraires alternatifs (via Grabels à l'ouest ou Prades-le-Lez/St-Clément/Montferrier à l'est) rallongeaient de 3 ou 4 km le parcours, et n'étaient pas tellement plus sûrs, compte-tenu du fort trafic sur des routes pour le coup très étroites (sauf à y circuler avant 7h du matin et après 8h du soir ...). Et Laurent Mercat de conclure : «*Nous souhaitons tous par cette mobilisation que le Conseil Général de l'Hérault réalise enfin ce projet tant attendu depuis des années. Nous y croyons tous dès 2015*»

## 2 Le projet de gare TGV de La Mogère

Une enquête publique est actuellement en cours (jusqu'au 24 octobre 2014, en mairie de Montpellier et de Mauguio). Elle porte sur l'opportunité - ou non - de construire une gare nouvelle sur le contournement Nîmes-Montpellier, au sud de Montpellier, près du château de La Mogère. Par rapport à ce projet - voulu par Réseau Ferré de France et le constructeur privé ICADE - notre association a décidé de s'associer à la campagne «express» de cartes pétitions à adresser au commissaire enquêteur, lancée par l'association «Agir Pour l'Environnement». En effet, la question de l'accès à la gare se pose, et par conséquent une large majorité des membres du CA a considéré que Vélocité Montpellier, en tant que représentant des cyclistes, a tout à fait son mot à dire. Vous trouverez ci-joint la plaquette de la revue «Alertes», contenant un modèle de carte-pétition à envoyer au commissaire-enquêteur. **IMPORTANT : Pensez à les signer en y ajoutant vos nom, prénom et adresse**

Pour en savoir plus : consultez le site de Vélocité, ainsi que celui réalisé par Michel Julier : <http://garetgv.free.fr/>

### Billet d'humeur : Décathler ! Oxylaner !

**décathler**, v. tr. (je décathle, tu décathles, ... nous **décathlons** ...) Action consistant à faire du sport en sécurité, dans un espace de grande consommation bien protégé. (extrait du nouveau dictionnaire critique de la novlangue française). Syn. oxylaner, var. toxylaner.

C'est ce qui nous est promis en lisière nord de l'agglomération de Montpellier, à Saint-Clément-de-Rivière précisément. Un «Village Oxylane» voudrait s'installer sur 24ha (240 000 m<sup>2</sup> !) sur un espace naturel où les VTTistes venaient pratiquer librement, et où ils pourront peut-être venir décathler ... si ce projet se réalise.

Amis cyclistes, nous sommes tous allés un jour ou l'autre dans un de ces hyper-marchés du sport. Mais nous sommes attachés, aussi à nos vélocistes de proximité ! A Saint-Clément et autour (Saint-Gély, Prades-le-Lez) il y en a encore trois ou quatre. Mais pour combien de temps, si le monopole toxylano-décathlé colonise ce nouvel espace ? Et puis, ce «concept» ludico-commercial n'est-il pas, quelque part, en contradiction avec nos valeurs profondes ? (Atteintes irréversibles au paysage et à l'environnement, 8000 véhicules prévus le samedi, aucun accès possible en vélo ni en TC, etc.).

Chacun en pense ce qu'il veut, mais à toutes fins utiles, l'enquête publique pour le permis d'aménager se déroule actuellement, et jusqu'au 27 octobre, en mairie de Saint-Clément-de-Rivière. Alors, si le cœur vous en dit ... il n'est pas interdit d'y aller pour exprimer ce qu'on en pense !

Françoise et Jean-Michel Héлары. Ce billet ne reflète que l'opinion de ses auteurs, et n'engage pas l'association Vélocité Montpellier

# La page des adhérents

## Une information permanente

### Le site internet

<http://www.velocite-montpellier.fr>

Entièrement rénové en mars 2013, vous y trouverez de nombreuses rubriques : vie associative – notamment les anciens numéros du bulletin, les actualités et l'agenda, des informations pratiques (cartes, astuces entre cyclistes, acheter et entretenir son vélo, se garer, etc.).

### Les réseaux sociaux Facebook, Twitter

Vélocité Montpellier est sur Facebook :

<https://www.facebook.com/VelociteMontpellier>

et aussi sur Twitter : @VelociteMtp

Inscriptions possibles à partir du site web.

### Les listes de courrier électronique

La lettre d'information «Vélocité infos» vous permet de rester informé de l'actualité du vélo à Montpellier et des activités du CA. Les adhérents y sont automatiquement inscrits. Seuls les membres du bureau peuvent y poster des messages.

La liste de discussion «Vélocité» permet de communiquer entre adhérents par mail. La procédure d'inscription est souple (nombreuses options, par exemple annuler la réception des mails émis, tout en conservant la possibilité de consulter et d'émettre).

Procédures d'inscription/désinscription décrite sur le site, onglets «L'association/Contact».

### La carte interactive

Cette carte, conçue et gérée par notre association, montre les équipements cyclables de l'agglomération de Montpellier : les voies dédiées ou conseillées, les chemins piétons accessibles, les voies interdites aux cyclistes. Et une sélection d'itinéraires Montpellier Centre - communes limitrophes, la localisation des magasins de vélos avec infobulle, les points de difficulté temporaire (chantiers, etc.).

Basée sur la base de données géographique libre OSM, elle est mise à jour et enrichie en permanence grâce aux contributions volontaires des internautes. Les mises à jour sont hebdomadaires.

### La FUB

Ne manquez pas de consulter le site de la FUB : <http://www.fubicy.org/>. La FUB édite aussi une revue : Vélocité, la revue du cycliste urbain. Tarifs et abonnement : voir site [www.fubicy.org/spip.php?rubrique27](http://www.fubicy.org/spip.php?rubrique27)

### L'AF3V

Toutes les informations à jour sur le réseau des Véloroutes et Voies Vertes, sur le site [www.af3v.org](http://www.af3v.org)

## Appel aux cotisations

Chers adhérents,

Pour être ou rester membre de l'association il faut avoir réglé sa cotisation chaque année. Cette modique cotisation est utilisée en frais de timbres, de reproductions (bulletin, lettres, affiches), en cotisation à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), en achats de petit matériel.

Les tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration à : normal (8 €), étudiant ou chômeur (5 €), couples (mariés ou non) (12 €), soutien (16 € voire plus).

La date de règlement de votre dernière cotisation figure sur l'étiquette d'expédition. Si l'échéance est dépassée, veuillez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de VéloCité Languedoc, 17 Boulevard Sarraill, 34000 Montpellier .

## Participez à la vie de l'association

### Le bulletin

Ce bulletin vous est ouvert et vos contributions sont souhaitées. Envoyez les de préférence par courrier électronique à l'adresse : [montpellier@fubicy.org](mailto:montpellier@fubicy.org)

### Réunions du CA

Vous avez des propositions ? Des idées ? Envie de donner un coup de main ponctuel ? Rencontrer les membres du CA et d'autres adhérents, dans une ambiance conviviale ? Participez aux réunions du CA, ouvertes à tous. Elles ont lieu au local de l'association des Beaux-Arts, 12 esplanade de la Musique, Montpellier (rez de chaussée, à gauche en entrant dans l'immeuble), en général un vendredi par mois à 18h30. Voir les dates sur le site.

## Vente et réparation de vélos à Montpellier

Nom	Adresse	Remise
Bernabeu Cycles	29, rue du Fg Figue-rolles, Montpellier 04 67 92 71 75 <a href="http://www.velo-oxygen.fr">www.velo-oxygen.fr</a>	
Cycles Armand Basirico	13 Boulevard Pasteur 34000 Montpellier 04 67 72 12 27	
Cycles SH (tatuage bicycode)	Avenue de Boirargues, Montpellier 09 83 21 76 21 <a href="http://www.shcycles.fr">www.shcycles.fr</a>	7% sur magasin
La Manufacture de Vélo	14 rue du Four des Flammes, Montpllier 06 24 69 54 50 <a href="http://www.lamanufacturedevelo.com">www.lamanufacturedevelo.com</a>	
M'Vélo Réparation et maintenance sur place chez le particulier	06 01 11 18 17 <a href="http://www.mvelo.fr">www.mvelo.fr</a>	
On Avance	7 bis quai des Tanneurs, Montpellier 04 67 10 07 77 <a href="http://www.cyclable.com/">www.cyclable.com/</a>	7% sur accessoires.
Perez	85 av Palavas Montpel-lier 04 67 65 06 23	Prêt de vélo gratuit pendant les réparations.
Solo cycles (VAE, tatuage Bicycode)	4, rue Fournarié, Montpel-lier 04 34 22 87 13 <a href="http://www.solocycles.fr/">www.solocycles.fr/</a>	Prêt de VAE
Uni Re-cycle	7, rue Raoux, Montpel-lier 04 67 84 85 94 <a href="http://www.uni-re-cycle.com/">www.uni-re-cycle.com/</a>	5% sur vélos, 10% sur pièces (sauf remorques)
Vélo Station	290, av Théroigne de Méricourt, Montpel-lier 04 67 82 88 31 <a href="http://www.velostation.com/-Montpellier-">www.velostation.com/-Montpellier-</a>	7% sur magasin, 10% étudiants

L'association qui vous aide à réparer un vélo :

VieuxBiclou 5 rue de la Poésie, Montpellier  
[www.vieuxbiclou.org/](http://www.vieuxbiclou.org/)

Localisation sur la carte interactive ainsi que sur le site (onglet "Pratique").